

Maîtriser la paie

Description

Les mécanismes de paie sont, depuis quelques années, au cœur de l'actualité sociale de notre secteur (Loi TEPA, exonérations). Or, pour décrypter tous ces textes, il est indispensable d'être familiarisé avec un certain nombre de concepts : salaire de base, éléments de salaire soumis ou non soumis, base de cotisations, plafond, etc.

Les acteurs des services paie et les directeurs pourront, après cette formation, réaliser les calculs progressifs amenant au net à payer et les expliquer aux salariés.

Les plus de cette formation :

- Un consultant spécialisé
- Des exercices pratiques
- L'intégration des données spécifiques du secteur : diverses CCN, service mandataire/prestataire, modulation, etc.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs

- Maîtriser les mécanismes d'élaboration de la paie
- Acquérir les connaissances juridiques et sociales permettant d'établir un bulletin de paie
- Savoir s'adapter aux particularités du secteur

Contenu

- Présentation du bulletin de paie
 - » le salaire brut (en mensualisation et en modulation)
 - » les absences
 - » la subrogation
 - » les cotisations
 - » le salaire net
 - » les exonérations
 - » la fin de la période de référence en modulation
 - » le solde de tout compte

Méthodes pédagogiques

- Études de cas concrets
- Réponses techniques

Évaluation de la formation

La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas

Durée : 4 jours

Intervenants : Spécialiste de la paie dans la branche de l'aide à domicile.

Publics : Comptables, cadres en charge de la paie.

Date des formations

- 14, 15, 21 et 22 mars 2024 en distanciel